A vos côtés, chaque jour

UdPA UNSA

LES ACTUS AEP

Mars 2023

À tous les salariés qui nous témoignent leur confiance et qui participent à notre progression.

+ 9,9 %

sur la collecte du bon de financement au niveau du Groupe AXA.

Sur Axa France, **l'UDPA confirme sa 3ème position avec 15,5 % des bons collectés et se place en 1ère Organisation syndicale sur 2 sociétés du Groupe Axa.**

Ces scores sont la reconnaissance de nos actions, des conseils et des revendications que nous portons dans l'intérêt du bien-être individuel des salariés et de la collectivité.

L'UDPA OBTIENT GAIN DE CAUSE

PAS D'AUGMENTATION DES COTISATIONS EN 2023 SUR NOTRE CONTRAT OBLIGATOIRE PRÉVOYANCE SANTÉ DES SALARIÉS.

Depuis quelques années le ratio de sinistre à primes de notre contrat santé et prévoyance destiné aux salariés Axa s'est fortement dégradé, en partie dû à une croissance des dépenses de santé et à un taux d'absentéisme en hausse. Axa ne souhaitait plus prélever sur les fonds de réserves pour équilibrer les comptes, ce qui à terme aurait eu comme conséquence une augmentation de + 30 % de vos cotisations.

Inconcevable pour l'UDPA et ses élus experts des contrats collectifs.
Le groupe Axa a suffisamment affiché que la protection sociale des salariés était un avantage et faisant partie de notre rémunération globale (BSI en Avril). C'était le moment de nous le prouver !

Les élus **UDPA** se félicitent d'avoir obtenu gain de cause et vont continuer à se mobiliser pour peser dans les ateliers qui seront organisés dans les mois qui viennent afin de négocier **un nouvel accord pour 2024 sur les frais de santé toujours plus favorable aux salariés d'AXA.**

L'UDPA portera haut et fort l'arrêt de la cotisation majorée pour le personnel commercial sur la prévoyance liée à une dégradation des résultats, héritage des réformes des réseaux ayant mis à mal les salariés , il y a plus de 20 ans.

EPARGNE : UNE MESURETTE POUR UN VERITABLE DEFI !

1% de bonus sur les parts Euros et Eurocroissance des versements de plus de 45% en UC ou en gestion pilotée entre le 1er avril et le 31 juillet 2023

Cela fait des mois, que les commerciaux souffrent en clientèle des résultats catastrophiques de la gestion pilotée. Ils se sont exposés en retournant en clientèle pour défendre les produits déjà vendus, et la mesure proposée par AXA se limite à un bonus de 1 % au prorata temporis sur les parts Euros et Eurocroissance à condition que la part UC soit de plus 45 % !

L'UDPA en tant que porte parole des commerciaux, ne peut se satisfaire de cette annonce.

- ✓ Le bonus de 1 % sur le new cash souscrit entre le 1er avril et le 31/07/2023 sera proratisé au 31/12/2023, et ne compensera pas les surfrais de la gestion pilotée.
- ✓ De nombreuses conditions à expliquer aux clients.

Axa : toujours plus d'objectifs et de pressions pour les commerciaux, et toujours moins de résultats pour ses clients. « L'exigence en tête » de réaliser une collecte de 1 milliard d'ici Juillet ne nous rassure pas sur les méthodes ici ou là pour y parvenir…

Q.V.T « Qualité de Vie au Travail » Stop aux Pressions et successions de teams

NE PAS CONFONDRE ÉMULATION AVEC PRESSION.
PRÉFÉRER L'ENCOURAGEMENT, L'ACCOMPAGNEMENT, L'ENTRAIDE BIEN PLUS APPROPRIÉS POUR SUSCITER L'ENVIE ET CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DU SALARIÉ COMMERCIAL.

Intervention des élus UDPA auprès de la Direction

« Depuis la crise sanitaire, le déploiement du Teams s'est multiplié pour maintenir les liens entre les salariés. Aujourd'hui, encore plusieurs réunions sont programmées tôt le matin, tard le soir, ou pire entre 12h30 et 13H. **Pour l'UDPA, les dérives constatées dans la programmation des réunions Teams ne font qu'exacerber les tensions et doivent cesser.**

Par ailleurs des réunions clients par teams sont imposées aux salariés à des horaires tardifs avec une présence obligatoire chez le client. **L'UDPA** demande si le caractère obligatoire de ces réunions est institué par la Direction ?

Afin de maintenir le droit à la déconnexion, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, **l'UDPA** demande à la Direction de bien vouloir rappeler les règles managériales, dont les principes sont mentionnés dans la charte de vie au travail et préciser les créneaux horaires à respecter, y compris pour les Teams. »

Réponse de la Direction *: les réunions teams ne sont pas obligatoires. La Direction va rappeler à ses managers les bonnes pratiques à respecter en matière de qualité de vie au travail et en matière de droit à la Déconnexion.*

Frais professionnels – Motion commune de toutes les OS, intervention auprès de Patrick Cohen lors du Comité Groupe France , Déclaration UDPA lors du CSE AEP …

La Direction du Réseau répond :

- **un taux de service en hausse**
- **4 recrutements en cours**
- **une hot-line pour les IMC**
- **un suivi régulier lors du CSE AEP**

Patrick Cohen découvre la situation catastrophique et c'est intolérable !
Lui seul peut décider de mettre les moyens…

« Par une note d'information du 20 Mars 2023, la Direction décide de la reprise du complément d'avance de frais de 800 euros sur les paies de Juin et Juillet 2023, juste avant la prise des congés d'été. ***L'UDPA*** *regrette une nouvelle fois que l'Entreprise n'ait pas entendu notre demande de transformer cette avance en prime exceptionnelle.*

Pour ***l'UDPA*** ***l****a Direction ne respecte pas son engagement pris en instance de n'effectuer, aucune reprise avant que l'ensemble des pochettes en retard ne soient traitées.*

L'UDPA *constate toujours des retards considérables avec des salariés qui supportent financièrement la négligence de leur employeur pour rembourser les frais occasionnés dans le cadre de leur activité professionnelle. A l'évidence la suppression des assistantes d'inspection a été une mauvaise décision de la Direction.* ***L'UDPA*** *exige un point exact sur le paiement des enveloppes non traitées à ce jour. »*

L'UDPA intervient au Comité de Groupe France avec des exemples de démissions de jeunes commerciaux « dégoûtés » du déroulement des remboursements de frais. **L'UDPA exige aussi un renfort de personnel sur Pessac, une réponse aux échanges qu'ont les salariés avec le service, une prise en charge d'urgence des pochettes de frais des salariés ayant quitté l'entreprise.**

Notre expérience au sein du Pilote Concur, et les difficultés de lien avec Salesforce, nous interrogent sur la faisabilité de Concur pour les commerciaux ?
L'UDPA renouvelle sa revendication pour une indemnité exceptionnelle pour les commerciaux associés au Pilote.

Décès du client : Non à la reprise de commission

Non, les salariés ne sont pas responsables du décès de leurs clients !
Selon les élus UDPA, cette reprise de commission est un abus des préconisations DDA, nous demandons la non-reprise de commission suite au décès, dans les 25 premiers mois de vie du contrat.

Fin des crédits immobiliers chez Axa Banque

Axa Banque vient d'annoncer qu'elle arrêtait pour une durée indéterminée le marché du crédit immobilier.
C'est une mauvaise nouvelle pour les salariés d'Axa Banque et les distributeurs que sont les agents généraux et les commerciaux AEP qui se sont investis sur ce créneau.

Déclaration UDPA au Comité de Groupe France

Revalorisation des IK, intéressement et négociations salariales

« Récemment, le gouvernement français a fait des annonces pour soutenir le pouvoir d'achat des Français et peut être essayer d'atténuer la colère actuelle. Sur la fiscalité, **le barème kilométrique va être revalorisé**. Le ministre du budget Gabriel Attal a évoqué une revalorisation de 5,4%. Le ministre des finances Bruno Le Maire pour sa part a déclaré devant les sénateurs : « les entreprises qui font des rachats d'actions, qui ont les moyens de le faire, doivent distribuer plus d'intéressement, de participation, de primes défiscalisées ». Il a évoqué « un doublement » des sommes versées au titre de ces dispositifs dans les grandes entreprises, autrement dit celles de plus de 5000 salariés. Ces propos ont été confirmés par le président de la République.
Force est de constater qu'AXA coche toutes les cases !
Les élus de l'UDPA demandent en conséquence, dans la stricte logique de ces déclarations, qu'AXA réponde favorablement à ces injonctions du gouvernement, et de revenir très rapidement vers les Organisations Syndicales dans le cadre de la RSG pour valider ces dispositifs auprès des salariés.
Compléter ces deux mesures (revalorisation de l'indemnité kilométrique et doublement de l'intéressement / participation) par l'engagement d'une revoyure de la NAO 2023 dès le mois de juin 2023, afin d'être à même de proposer une seconde phase d'augmentation générale et de primes défiscalisées sur la paye de l'ensemble des salariés en juillet 2023.
A l'image de nos participations aux manifestations contre la réforme des retraites, vous pouvez compter sur les élus de **l'UDPA** pour ne pas lâcher le sujet du pouvoir d'achat »

Réponses de Patrick Cohen

Sur l'intéressement : le calcul en cours et devrait être meilleur que l'an dernier.
Sur le Rachat d'actions : le groupe a beaucoup travaillé sur la gestion du capital en interne, meilleure gestion du cash chez AXA, faisait partie du plan driving progress. Ces rachats ne vont pas au détriment des investissement notamment en technologie (plus de 1milliard l'an dernier), embauches ont continuées, développement du groupe notamment en Espagne
Pour **l'UDPA,** les propos de M. Cohen ne répondent pas aux injonctions du gouvernement.

J'adhère à l'UDPA en 2023,

Nom		Prénom		
Entreprise		Depuis		
Métier		courriel		
site		Tél Mobile		
Adresse		CP et ville		
Cotisation Annuelle	Chargé de clientèle PA non-cadre	Responsable Clientèle PA Cadre	Inspection	Alternant Retraité
Par an	**100 €**	**120 €**	**160 €**	**40 €**
Date	Signature			

- ☐ Par prélèvement trimestriel ou annuel (joindre un RIB)
- ☐ Par chèque à l'ordre de l'UDPA - 207 Jardins de l'Arche 92000 Nanterre
- ☐ Par virement sur IBAN FR76 3000 3031 2300 0500 7423 389 SOGEFRPP

Déduction Fiscale : 66 % du montant de la cotisation est remboursé l'année suivante en crédit d'impôt.
Exemple pour une cotisation de 100 €, votre contribution réelle s'élève à 34 € par an, soit 8,50 € par trimestre.

En étant adhérent et salarié actif, vous pourrez bénéficier d'une protection juridique professionnelle.

Une équipe de commerciaux mandatés UDPA à votre écoute

Christophe SESSIECQ
0603786186

Vanessa PEREAU
0614153618

Murielle PHAURE
0687346701

Eric GRAZIANI
0651114544

Nathalie LOUSTALOT
0679616097

Julien BUISSON
0640985054

Fernando JORGE
0689901197

Bertrand Testu de Balincourt
0647369938

Xavier BOULLY
0640462916

Manuel RODRIGUES
0616086197

Yvane RYCKEBUSCH
0687232341

Giulia SCHUMACHER
0676713806

Claudine MAGUSTO-BOURGEOIS
0660649365

Christophe ROCHER
0609940687

Yann MORVAN
0650994658